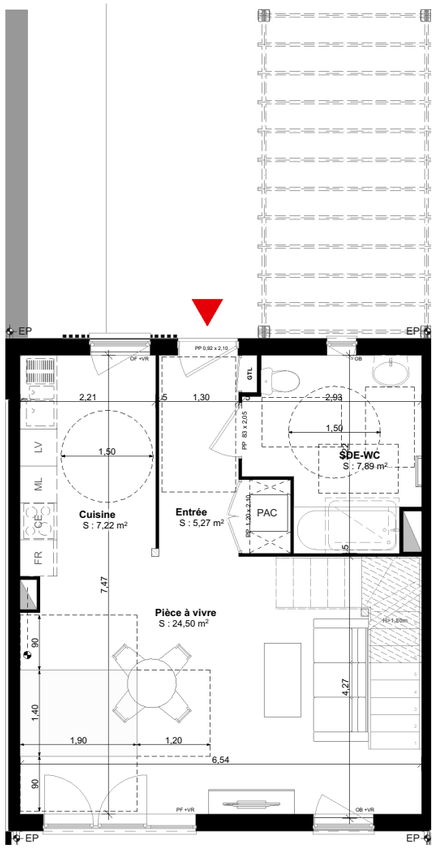
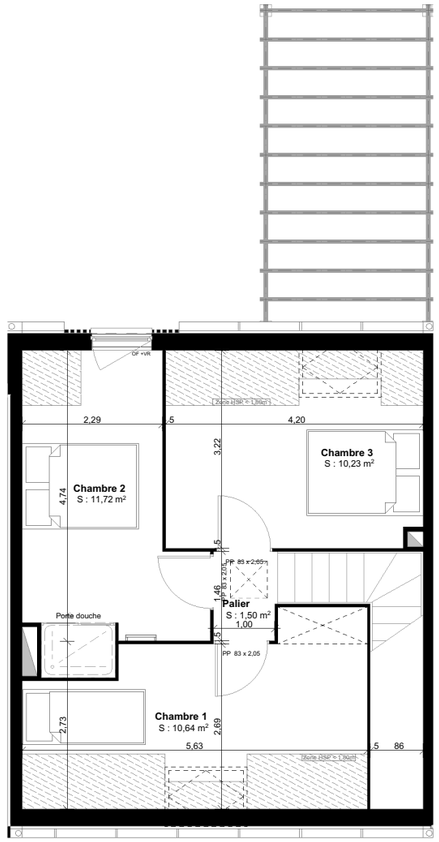
nexity

Avenue de la Paix 59124 ESCAUDAIN

ESCAUDAIN Domaine d'Ombrage



Rez de chaussée



R+1

0 1 2 3 m

N

PROVISOIRE

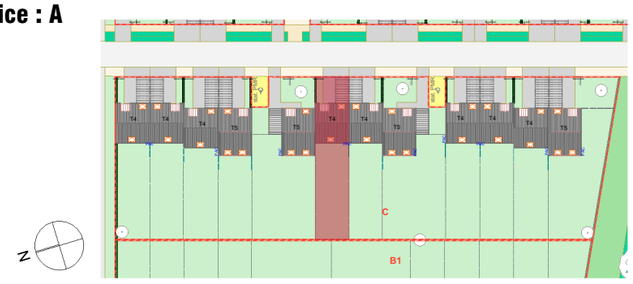
29/07/2026 10:11

Logement N° 0133



lot	type	étage
C7	T4	1

Indice : A



surfaces	
Cuisine	**7,22**
Entrée	**5,27**
Pièce à vivre	**24,50**
SDE-WC	**7,89**
Chambre 1	**10,64**
Chambre 2	**11,72**
Chambre 3	**10,23**
Palier	**1,50**
total habitable	**78,97 m²**

légendes

VR	Volet roulant
PF	Porte fenêtre
OF	Fenêtre ouverture battante
OB	Fenêtre ouverture oscillo-battante
GTL	Gaine Technique de Logement (Tableau électrique)
ML	Attente Lave Linge
LV	Attente Lave Vaisselle
CE	Attente appareil cuisson
FR	Alimentation Frigo
	Attente TV
PAC	Pompe à chaleur
	Attente douche

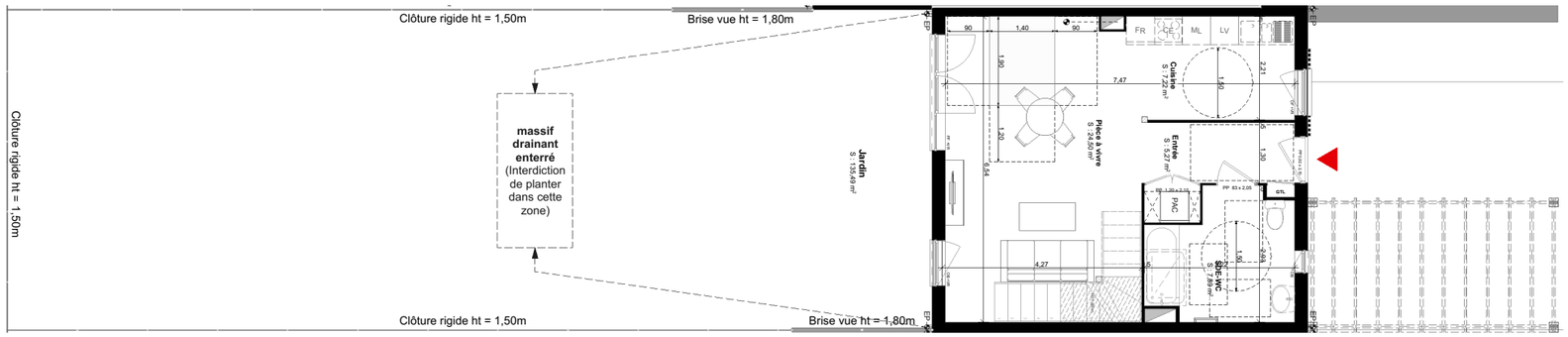
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation et des tolérances d'exécution. Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines, ainsi que l'ensemble des équipements et du mobilier figurent à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux réglementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis.

MORPHOZ Architectes 2.0

nexity

Avenue de la Paix 59124 ESCAUDAIN

ESCAUDAIN Domaine d'Ombrage



PROVISOIRE

29/07/2026 10:11

Rez de chaussée

0 1 2 3 m

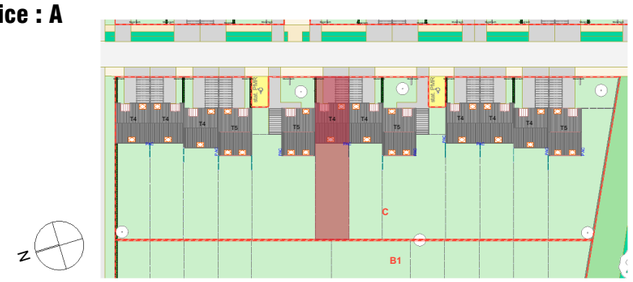
N

Logement N° 0133



lot	type	étage
C7	T4	1

Indice : A



surfaces	légendes

Jardin 135,49 m²

VR	Volet roulant
PF	Porte fenêtre
OF	Fenêtre ouverture battante
OB	Fenêtre ouverture oscillo-battante
GTL	Gaine Technique de Logement (Tableau électrique)
ML	Attente Lave Linge
LV	Attente Lave Vaisselle
CE	Attente appareil cuisson
FR	Alimentation Frigo
	Attente TV
PAC	Pompe à chaleur
	Attente douche

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation et des tolérances d'exécution. Les surfaces et côtes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux-plafonds, soffites, gaines, ainsi que l'ensemble des équipements et du mobilier figurent à titre indicatif. Les logements ne peuvent faire l'objet d'aucune modification qui aurait pour conséquence de les rendre non-conformes aux réglementations en vigueur et notamment la réglementation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis.

MORPHOZ Architectes 2.0